

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>18<sup>ème</sup></b>
Nom de site	PARIS STADE PT CHAPELLE	Numéro	750634
Adresse du site	<b>73, rue de la Chapelle</b>	Hauteur	R+9 (31m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Social - I3F</b>	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).</b>		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>15/05/2020</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>28/04/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>28/06/2021</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) et du 2100 MHz (4G/5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120°, 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 6.60m et 8.60m	Vis-à-vis (25m)	R+6, R+8, R+9 (31m)
Estimation	<b>2G/3G/4G : 120° &lt; 4V/m - 240° &lt; 5V/m</b> <b>5G (3500) : 120° &lt; 3V/m - 240° &lt; 4V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>37.63m</b>		

### Incidence visuelle

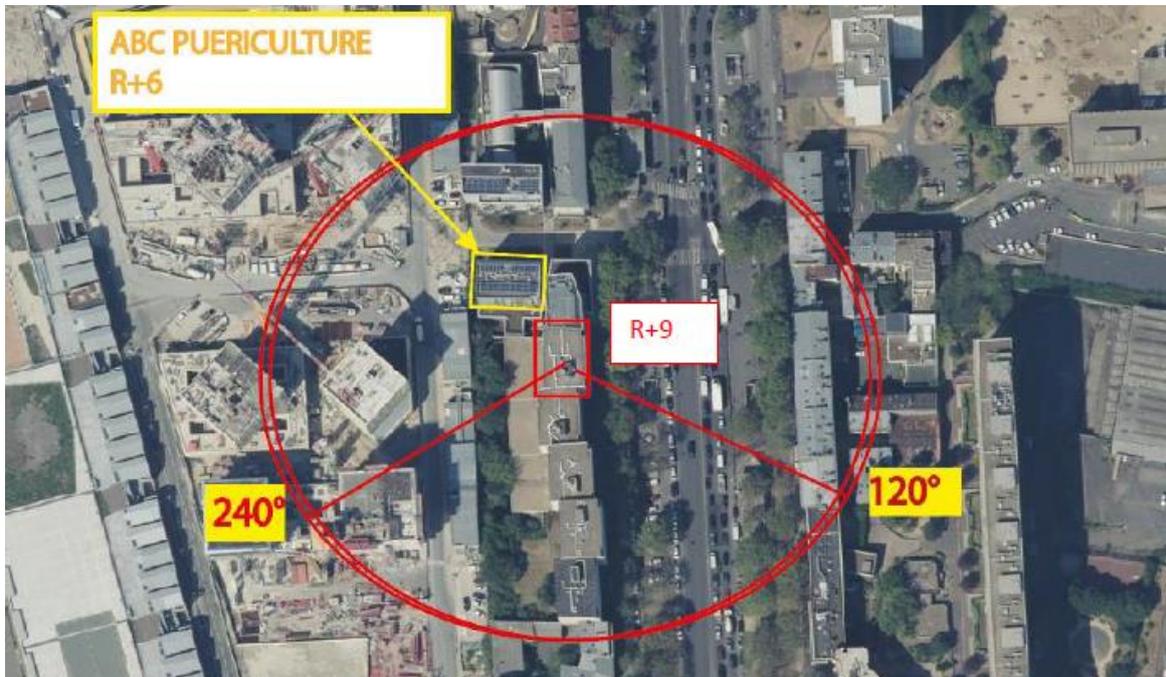
Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 120°, 240°. (800/900/1800/2100MHz/2600MHz) et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 2 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

### Date :

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ABC PUERICULTURE Crèche	3 IMPASSE DU GUE 75018	21m	NON	29m	0.67 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 120°	Azimut 240°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
<b>Hauteur</b>	32.5 m	32.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

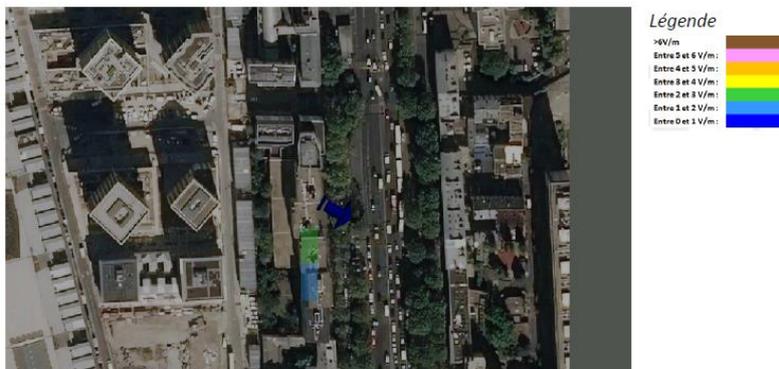
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 120°	Azimut 240°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
<b>Hauteur</b>	32.5 m	32.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### ii. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 32.5 m .



#### iv. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 32.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux

Inchangé

Etat de l'existant :

Photos des antennes avant travaux



Etat projeté :

Photos des antennes après travaux



AUCUNE MODIFICATION VISUEL

## Vue des Azimuts

120°



240°

